

École alternative Rose-des-Vents
2020 rue Desjardins Est, Montréal, QC H1F 1H2 514 931 6910

Procès-verbal

Réunion du Conseil d'établissement

École alternative Rose-des-Vents

Jeudi 29 janvier 2026, 18h30

Présences

Membres du CÉ

Karel Selly, enseignant
Annie Éthier, parent membre votant, substitut au comité de parents
Annie Chalifoux, parent membre votant, présidente
Karine Desruisseaux, parent membre votant, vice-présidente
Geneviève Hannah, parent membre votant, représentante au comité de parents
Anouska Therrien, enseignante
Moika Sabourin, parent membre substitut
Mihaela Dobro Stoie, orthopédaque
Geneviève Bouchard, parent membre votant, secrétaire

Public

Caroline Donat, parent
Myriam Sauriol, parent
Charlotte Beaussier, parent
Claude-Emmanuelle Beauchamp, parent

Direction

Sylvie Fortier

Absences

Émilie Simon, parent membre substitut
Caroline Tardif, membre de la communauté
Samantha Boucher Galley, responsable du service de garde

1_ Ouverture de la rencontre et constatation du quorum

Le quorum est constaté par l'ensemble des membres présents. La rencontre est ouverte à 18h33

2_ Lecture et adoption de l'ordre du jour

Annie Chalifoux procède à la lecture de l'ordre du jour.

Ajout du point Parole au public - 3 groupes d'enfants doivent présenter un projet, de même que le comité Sécurité.

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux d'adopter l'ordre du jour avec modifications.

Adopté à l'unanimité

3_ Adoption du procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 12 décembre 2025

IL EST PROPOSÉ PAR Mathieu Leblanc d'adopter le procès-verbal en l'état.
Adopté à l'unanimité

3.1. Suivis au procès-verbal

Geneviève B. demande à ce qu'une gestion efficace du temps nous permettent de passer à travers l'ensemble des points, vu le nombre de reports des dernières rencontre. Karine Desruisseaux se propose pour faire la gestion du temps.

4_ Parole au public

Gala, Jeanne et Rose - Classe 123B - Projet de Classe verte

Leur équipe, le Trio magique, aimerait organiser une classe verte Aux berges du Lac Castor. Le montant de l'hébergement est de 2012,06 pour 2 nuits. Il y a 9 chambres avec 4 lits par chambre. Le coût de transport est de 965,80\$ et l'activité se déroulerait du 10 juin au 12 juin 2026. Le coût total de la sortie est de 4170\$. L'équipe demande une contribution de 500\$ à la Fondation, ainsi que la permission de mener diverses campagnes de financement pour amasser le reste de la somme. Elles procèdent à la présentation de l'horaire et de la planification du séjour. L'objectif du trio est de limiter au minimum les contributions parentales.

Proposé par Karine Desruisseaux. Approuvé à l'unanimité. Sous réserve de l'approbation de la Fondation

Florent - Classe 456B- Groupe d'enrichissement Les Affamés, supervisé par Marie-Christine, orthopédagogue.

Le groupe Les Affamés souhaite créer un dictionnaire de mots rares pour enrichir les textes des élèves ainsi que leur vocabulaire et le distribuer dans les classes en tant que document de référence. Le coût demandé à la Fondation est de 40\$.

Marie-Christine leur a présenté le dictionnaire Usito pour la recherche de mots. Karine Desruisseaux aimerait arrimer ce projet avec la Foire du Livre si possible.

Proposé par Mathieu Leblanc. Approuvé à l'unanimité.

Loham - Classe 456B- Projet de levée de fonds pour l'Hôpital de Montréal pour enfants

Loham souhaite vendre de la limonade et cuisiner 288 biscuits et les vendre en février afin de récolter 750\$ pour la Fondation de l'Hôpital pour enfants. Il demande 40\$ à la Fondation pour les ingrédients. Il souhaite aller porter les sous directement. Annie Chalifoux souhaite rappeler de ne pas oublier les maternelles lors de ces ventes. On rappelle que les communications par courriel et via le petit futé sont à privilégier pour plus de visibilité de ce type d'événements.

Proposé par Geneviève Hannah. Approuvé à l'unanimité.

Claude-Emmanuelle, Comité Sécurité

Claude-Emmanuelle est porte-parole du nouveau comité Sécurité. L'objectif à long terme du comité serait de revoir les aménagements autour de l'école pour les rendre plus sécuritaires. À court terme, le comité souhaite concevoir et distribuer des outils pour les élèves afin de les rendre le plus autonome possible. Elle propose des ateliers de la part de l'organisme l'Anonyme, pour tous les niveaux. Maternelle, 1-2-3, 4-5, 6e année (passage primaire-secondaire) Les ateliers sont gratuits.

Claude-Emmanuelle vise la fin de l'année scolaire pour les ateliers. Geneviève Bouchard demande de quelle façon le relais et la planification se fera auprès des enseignants. La direction pourra coordonner le tout. Claude propose d'être le point d'entrée auprès des enseignants pour faire les horaires et récolter les informations.

Proposé par Michelle Stoie. Approuvé à l'unanimité.

Charlotte et Myriam, Comité Engagement

Le comité partage une lettre au CÉ et à la nouvelle direction. Le comité souhaite souligner la rigueur du travail des membres du CÉ depuis le début de l'année, l'engagement sans faille des enseignants. Il souhaite la bienvenue à la nouvelle direction en espérant développer une relation de coopération.

Le comité aimerait organiser des activités de transition, en partenariat avec le comité Co-éducation. Pour le passage de la 3e à la 4e année, le comité souhaite organiser un moment festif pour permettre aux enfants et aux parents d'échanger. Le comité souhaite également organiser des activités de transition vers le secondaire.

Anouska propose que des activités qui abordent la transition de la maternelle à la première soient aussi organisées. Il y a un comité de première transition scolaire dans le quartier Rosemont qui organise un colloque annuel. Geneviève B. pourra partager l'invitation pour le prochain colloque.

Proposé par Annie Chalifoux. Approuvé à l'unanimité.

5_Présentation des membres du CÉ et de la nouvelle direction

Les membres du CÉ et la nouvelle direction se présentent à tour de rôle.

6_Présentation des contenus obligatoires qui ne sont pas à évaluer

Mme la directrice procède à la présentation de la planification des titulaires pour le contenu en orientation scolaire et professionnelle (COSP) qui sont vus principalement en 5e et 6e année.

Elle présente en suite la planification des titulaires pour le contenu pour le développement des compétences personnelles et sociales (CPS) au préscolaire, et pour les 1-2-3.

Enfin, elle présente la planification des titulaires pour le contenu en éducation à la sexualité (CÉS) pour le préscolaire. Annie Chalifoux demande de modifier son titre (de sexologue à bachelière en sexologie)

Geneviève H. demande de quelle façon est effectué le suivi. Selon Anoushka, beaucoup de ces contenus sont intégrés à la gestion quotidienne de la classe.

Proposé par Annie Chalifoux. Approuvé à l'unanimité.

7_ Activités étudiantes (information, suivis et approbation)

7.1 Suivis des demandes hors CÉ.

7.1.1 Sortie au Biodôme - Projet Amazonie - Classe 123D

Un montant de 127 \$ a été octroyé par la Fondation pour cette sortie

7.2 Activités nécessitant l'approbation du CÉ

7.2.1 Projet Espace - Classe 456A

Alia, Thomas et Léo souhaitent fabriquer un système solaire en 3 dimensions et l'accrocher au plafond de la classe. L'équipe demande de 50\$ à la Fondation.

Proposé par Karine Desruisseaux. Approuvé à l'unanimité. Sous réserve de l'approbation de la Fondation

7.2.2 Projet sur l'escalade - Classe 456A

Juliette et Victor demandent un montant de 398,36\$ pour une sortie à l'AEM - afin de faire découvrir les bases de l'escalade aux élèves de leur classe le 26 février 2026.

Proposé par Anoushka Therrien. Approuvé à l'unanimité. Sous réserve de l'approbation de la Fondation

7.2.3 Centre canadien d'architecture - Classe 123B et 123C

Les deux classes souhaitent réaliser une sortie au Centre canadien d'architecture le 5 février dans le cadre de l'école au Musée. L'exposition porte sur l'architecture en Chine. Coût : 0\$ Cette sortie s'inscrit dans le cadre d'une collaboration établie avec le Centre canadien d'architecture. Les enfants sont considérés comme des experts et vont donner leur avis sur l'atelier.

Proposé par Annie Chalifoux. Approuvé à l'unanimité.

Le CÉ révisé les procédures d'acceptation des demandes hors CÉ avec la nouvelle direction, afin que tous.tes puissent s'exprimer sur les sorties. Mathieu souhaite mentionner à Mme la directrice que l'atmosphère et le changement de ton au CÉ sont extraordinaires.

8_ Adoption du plan de lutte 2025-2026

Présentation du plan de lutte 2025-2026 par la direction.

Des ajouts ont été faits par rapport à l'obligation d'ajouter les procédures relatives à la cyberintimidation. Ces éléments ont été ajoutés dans les formes de violence. Des affiches relativement au Protecteur national de l'élève ont été affichées dans l'école. Ces informations pourraient être également ajoutées à l'agenda. Le formulaire de dénonciation pourrait aussi être intégré à l'agenda via le code de vie et dans les padlets de classe. Cette année, il y a eu des cas d'intimidation relatifs à des incidents à caractère sexuel en 456.

Annie propose l'achat d'affichettes sur les type d'intimidation et les gestes prosociaux. Éditions Émotion - Visuel intéressant qui pourrait être un ajout au coût de 25\$. À voir avec l'équipe école Geneviève B. rappelle que lors de la refonte du Code de Vie, le comité avait la préoccupation de faire "vivre le code de vie" et de le rendre plus visuel pour permettre aux élèves de se l'approprier.

Karine Desruisseaux propose l'adoption du Code de vie, Annie Éthier appuie. Adopté à l'unanimité

9_ Nouveautés en lien avec les modifications à la loi sur l’instruction publique

9.1 Résolution sur le civisme et modification au Code de vie

Il y a eu ajout d’une résolution au code de vie pour le vouvoiement par l’ancienne direction.

Le CÉ pourrait faire une demande de dérogation auprès du Centre de service scolaire pour le vouvoiement. La direction est responsable de faire appliquer la loi et ne demandera pas à un enfant de le tutoyer. Geneviève B. demande si il y a eu une prise de position de la part du REPAQ. Anouskha propose qu’on puisse demander une dérogation.

Mathieu propose que les enfants s’adressent à Mme la Directrice en la vouvoyant. L’équipe de travail a pris la décision de continuer à se tutoyer, sauf avec les “nouvelles personnes”. Pour Geneviève H., le vouvoiement de la direction risque de créer une difficulté supplémentaire dans la création d’un lien avec Mme Fortier et la réparation du sentiment de confiance des élèves envers la direction de l’école.

Moika propose de retirer la modification au Code de Vie, Geneviève appuie. Adopté à l’unanimité

Geneviève B. se propose de faire les recherches pour les démarches relativement à la dérogation.

Annie Chalifoux propose de demander une dérogation au règlement du vouvoiement obligatoire au CSSDM, Moika appuie. Adopté à l’unanimité

10_ Points d’informations/rapports

10.1 Direction

La tournée des classes a été effectuée. Est en train de s’approprier l’ensemble des informations. Est émerveillée de voir les parents et l’équipe école au travail avec les enfants.

10.1.1 Photo scolaire

Les parents sont satisfaits du service de Stéphane Vairo mais souhaitent faire des recommandations relativement au traitement des photos. Moika se propose pour rentrer en communication avec le photographe pour lui faire part de nos commentaires.

On souhaite conserver les dates de photo en octobre et l’équipe-école sera consultée pour les journées privilégiées.

10.2 Personnel enseignant

Mélanie, professeure de maternelle a officiellement démissionné de son poste. Gabrielle va rester jusqu’à la fin de l’année. Annie mentionne que tout se passe très bien avec Gabrielle pour les parents de la maternelle et que Dominic reprend son poste. Anouskha souligne que Mélanie avait fait un travail incroyable pour préparer les enfants aux apprentissages et aux projets.

Marlène a également quitté pour un autre poste. Il y a un nouveau TES Vincent, à 5 jours - semaine.

10.3 Service de garde

Pas d’information à partager

10.4 Représentant au Comité de parents

Émilie a envoyé un résumé de la formation du comité portant sur le budget de l’école. Karine aimerait vraiment voir le budget qui n’a jamais été présenté. Le comité de parents pourrait demander au CSS de venir nous présenter le budget de l’école. Karine va faire la demande formelle auprès du centre de service.

10.5 Fondation et comités internes

10.5.1 Comité Féria et Comité des finissant.es

La Féria aura lieu le samedi 6 juin et la fête des finissants aura lieu le 12 juin. Ces dates ont été choisies afin de respecter les dates des examens du Ministère.

10.5.2 Comité Aménagement

Le comité Aménagement est en train de planifier le jour de la Terre avec le comité des élèves. Un parent apiculteur souhaiterait voir comment disposer du projet Abeilles ou aimerait trouver une façon de relancer le projet sans frais pour l'école. Les membres du CÉ rappellent que ce projet a été terminé pour de nombreuses raisons (pas de pérennisation possible, enjeux de sécurité, etc.) mais seraient ouverts à des propositions relatives au matériel.

10.5.3 Comité Techno

Le comité Techno planche sur des stratégies pour contrer la cyberintimidation. Mme la Directrice doit contacter les TIC.

10.5.4 Comité Reconnaissance

Le Comité Reconnaissance a souligné le départ de Marlène et prépare la semaine des enseignants.

10.5.5 Comité Bibliothèque

Le comité Bibliothèque est en train d'organiser la Foire des Livres.

10.5.6 Comité Admission

Le comité Admission aimerait consulter le comité des élèves sur la façon de planifier les portes ouvertes de l'école (élèves ambassadeurs)

10.5.7 Comité des élèves

Le comité des élèves a été reporté. Le comité des Arts doit se rencontrer cette semaine.

10.5.8 Comité Bien-être

Le comité Bien être prévoit se rencontrer en février.

11_ Varia – Points divers

Discussion sur la Fondation de l'école pour obtenir des clarifications et explorer de nouvelles avenues.

Le fonctionnement de la Fondation n'est pas clair pour certains membres du personnel. Parallèlement, il y a de plus en plus de levées de fonds, des demandes d'élèves toujours plus importantes et des besoins grandissants. On a l'impression de travailler en silo et on souhaiterait trouver des façons de clarifier tout ça, surtout alors que le Gouvernement a coupé dans les sorties aux élèves.

Anoushka aimerait proposer que les levées de fonds pour la classe verte et l'école au Musée soient approuvées, notamment la campagne PURE. Geneviève B. propose que le CÉ invite la Fondation à venir avoir une discussion de façon plus large afin de clarifier certaines balises. Anoushka propose

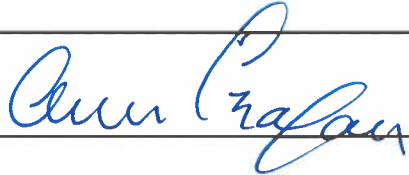
de trouver une personne de l'extérieur pour trouver une façon de dynamiser la Fondation et créer un modèle de philanthropie scolaire.

Annie Éthier propose que la campagne PURE soit approuvée. Approuvée à l'unanimité.

Annie propose que la Fondation soit invitée au prochain CÉ et qu'un point soit ajouté à l'ordre du jour du prochain CÉ.

12_ Levée de la rencontre

L'ensemble des points de l'ordre du jour ayant été abordés, la rencontre est levée à 20h40

Présidente du CÉ		Directeur de l'école	
------------------	---	----------------------	---

Centre
de services scolaires
de Montréal

Québec 

École Rose-des-Vents
3000 rue Beaubien Est, Montréal, Québec, H1Y
1H2
Téléphone 514-596-6900
www.cssdm.qc.ca

ANNEXE

Annexe 1

L'ADN de Rose-des-Vents

Voici quelques éléments qui font partie intégrante de Rose-des-Vents depuis sa création en 1986 et que nous voulons continuer à favoriser et à mettre de l'avant.

Vision de l'enfant

- Il est un être unique en évolution, qui a son propre rythme, qui tend à se réaliser
- Être en qui on peut avoir confiance
- Être qui a des compétences : capable d'efforts, désir spontané d'apprendre
- Être qui exerce un pouvoir dans sa démarche, ses actions, ses décisions.
- Être qui a une grande capacité d'adaptation.

Vision éducative

- L'enfant est le maître d'œuvre,
- Il est motivé à apprendre ce qui a du sens
- Faire équipe : partage des pouvoirs entre enfant-parents-enseignants- direction
- Place aux apprentissages imprévisibles
- L'importance du processus, de la démarche

Vision de la société

- Nécessité de la présence des différences comme richesse.
- Sens communautaire, coopération, partage,

- Cohérence entre nos pratiques sociales, familiales et éducatives.

Le développement intégral et le respect du rythme d'apprentissage : nos moyens...

- Le multiâge à 3 niveaux

Parce que l'être humain apprend, entre autres, en imitant. Regrouper des élèves d'âges multiples permet d'accentuer et de maintenir l'hétérogénéité, un facteur d'enrichissement indispensable au développement global de l'enfant et de son groupe.

- La pédagogie par projet

Le projet est un moyen et non une fin. Un moyen privilégié par l'école pour assurer le développement intégral.

Tous les jours, il y a une période d'une heure réservée au projet.

Tout peut être un projet, en autant que l'enfant en soit l'initiateur.

Le projet ne vise pas le produit fini. C'est la démarche qui est importante.

- L'évaluation

L'évaluation à Rose-des-Vents se veut significative, projeter vers l'action, une évaluation dynamique plutôt que statique. L'évaluation à RDV est une démarche éducative.

L'évaluation est une démarche particulière de chaque enfant suscitant un effort de dépassement par rapport à lui-même tout en diminuant les méfaits de la comparaison, de la compétition et de l'élitisme. L'enfant se fixe des défis, discute en entretien avec son enseignante pour faire le point sur sa vie à l'école.

- Le comité des élèves

Les membres sont élus par leurs pairs. Ils représentent leur classe et les consultent sur les points à l'ordre du jour. Le comité traite divers sujets relatifs à la vie de l'école. C'est un lieu d'apprentissage de la démocratie. Un enseignant, la direction ainsi que la responsable du service de garde siège habituellement au comité.

- Mercredi-parents

Un mercredi-parents est un mercredi matin, environ deux fois par mois, où des parents prennent en charge les élèves de la classe. Ils planifient eux-mêmes leurs activités. C'est un moment de contact privilégié pour les parents et les enfants. Ce sont des moments précieux qui permettent aux enseignants de se rencontrer régulièrement pour établir un cheminement et consolider l'équipe. On y parle pédagogie, on se questionne, on échange

sur nos pratiques afin de s'assurer que nos valeurs, nos moyens inscrits au projet éducatif et surtout les enfants sont toujours au centre de notre quotidien.

La présence des parents comme coéducateurs

La cogestion

- Les parents sont présents à l'école quotidiennement lors des périodes projet, lors des mercredis-parents, lors des entretiens, des sorties... Ils viennent aussi souvent enrichir les activités de la classe.
- Ils sont présents dans différents comités, ainsi qu'au conseil d'établissement.
- La direction partage son pouvoir avec l'ensemble des membres de la communauté et elle doit faire preuve d'ouverture et de souplesse dans sa gestion.
- La commission scolaire doit accepter la fidélité que la direction doit à sa communauté et reconnaître que son travail administratif se fait dans un environnement différent.
- Les instances administratives et politiques de la commission scolaire doivent connaître notre modèle de cogestion propre à l'école alternative, pour mieux comprendre et soutenir la direction dans sa tâche particulière.
- Le modèle alternatif de gestion a été de tout temps collégial, c'est-à-dire que tous les acteurs en présence ont leur mot à dire, dans un souci de recherche de consensus.
- Les principes de cohérence et de vie démocratique sollicités chez les enfants sont aussi attendus de la part de tous les partenaires de l'école. L'expérience de tous est une source d'enrichissement dans la prise de décision collective.
- L'histoire des écoles alternatives nous apprend que l'imputabilité et la responsabilité de la direction et des enseignants n'empêchent pas que les parents, élèves et autres intervenants participent aux décisions dans la majorité des sphères de l'école.
- En pratiquant pleinement la cogestion, le conseil d'établissement de l'école alternative exploite au maximum le principe de gestion participative tel que reconnu.
- Les parents qui siègent au conseil d'établissement et dans les différents comités influencent les décisions.

- Tous ceux qui s'impliquent dans la cogestion doivent faire preuve d'ouverture aux différents points de vue et prendre le temps qu'il faut pour arriver à des consensus.
- Tous les acteurs concernés doivent avoir l'information pertinente pour qu'ils puissent prendre part aux décisions qui les impliquent, et ce, en toute connaissance de cause.
- Les assemblées générales sont des lieux privilégiés pour la discussion et pour la consultation, afin de choisir des orientations, tous doivent s'engager à y prendre part activement.

À noter qu'à Rose-des-Vents, il n'y a pas...

- D'examens, de devoirs ni de système d'émulation. Nous privilégions les systèmes de motivation, les défis personnels, les conseils de coopération, etc.
- Seuls les examens de 6e année en français et mathématiques sont administrés à la fin de l'année. Il n'y a pas d'examens ni de contrôles de leçons en classe. Par conséquent, il n'y a pas de notes à Rose-des-Vents, ni de système de notation A-B-C-D, etc.
- Il n'y a pas de devoirs au sens traditionnel du terme à Rose-des-Vents. Il n'y a pas de contrôle de leçons ni de dictées évaluatives. Les élèves peuvent parfois avoir des travaux à terminer à la maison. L'enseignant-e peut proposer des activités d'étude à faire à la maison de manière volontaire, telles que des verbes, des mots de vocabulaire ou des multiplications. Cependant, il est attendu des parents qu'ils assurent un suivi quotidien au niveau du projet.

La direction de Rose-des-Vents

- **Connaît le projet de l'école, ses valeurs et ses fondements. Elle y croit et le défend. Elle en est le gardien.**
- A une bonne connaissance de ce qu'est l'école alternative.
- Respecte les valeurs de l'école, est garante de ces valeurs vis-à-vis la communauté éducative et le CSSDM.
- Vise la cohérence, la continuité et la cohésion.
- Est ouverte aux idées nouvelles.
- Se tient à jour sur la pédagogie de l'école en visitant les classes, en étant proche des enfants (connait tous les enfants).
- Participe aux activités sociales de l'école.
- Pratique une gestion participative.
- Est présente pour les parents, les enfants et l'équipe (porte ouverte).
- Trouve des solutions afin de répondre aux demandes du CSSDM, tout en gardant les valeurs de l'école, du Répaq, des fondements de l'alternatif.

À l'égard des enseignants

- Est disponible.
- Est un soutien pédagogique et apporte de nouvelles idées.
- Soutient les enseignants dans leurs luttes (structures propres à l'école, bulletin alternatif, examens du MELS).
- Met en place des mécanismes pour soutenir le personnel enseignant qui demande du support.
- Fait confiance aux enseignants.es, à leur professionnalisme
- Ne se sent pas menacée par l'initiative des profs.
- Valorise le travail et les bons coups des enseignants.
- Fait partie du travail de coopération à l'intérieur de l'équipe-école.
- Comprend la cogestion de l'école et que la prise des décisions se fait toujours avec les enseignants, en collégialité.
- Respecte et appuie le point de vue des enseignants.es.
- Maintient le cap des décisions pédagogiques prises par l'équipe-école.

À L'égard des parents

- Est à l'écoute des parents quant à leurs questionnements et recherches de solution.
- Fait le lien entre les enseignants, les parents et les élèves
- Consulte les parents et tient compte de la consultation.
- Sollicite la participation parentale.
- Communique régulièrement avec la communauté.

À l'égard des enfants

- Connaît tous les enfants.
- Est disponible pour les enfants.
- Participe aux projets individuels et aux partages des enfants.
- Consulte régulièrement les enfants.
- Participe aux rencontres du comité des élèves.
- Fait le lien entre les enseignants.es, les parents et les élèves.

À l'égard du CSSDM

- Défend et prend position face au Centre de services scolaire en faveur des valeurs de l'école, de ses structures et du type de travail que font les enseignants.es .

À L'égard du milieu alternatif

- Participe au RÉPAQ, à ses colloques.
-